

ÉLÉMENTS D'ACTUALITÉ AGRICOLE

PAC 2023-2027

Besançon, le 02/05/2023

PAEC et MAEC 2023

La Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 propose un nouveau catalogue des **mesures agro-environnementales et climatiques** (MAEC).

Les MAEC sont portées par les structures ayant des compétences environnementales et agronomiques, appelées « opérateurs », qui ont déposé un projet agro-environnemental (PAEC) pour un territoire déterminé.

L'opérateur est chargé d'accompagner les agriculteurs qui souhaitent souscrire une MAEC. La contractualisation d'une MAEC par une exploitation demandant des aides PAC est une démarche volontaire. Elle permet de bénéficier d'aides sur tout ou partie de l'exploitation en contrepartie d'engagements vertueux pour le climat et/ou l'environnement et définis par le cahier des charges de la MAEC. A partir de 2023, 3 types de MAEC co- existent :

Type de MAEC		Application du cahier des charges et durée de la mesure	Opérateur	Instruction	Logiciel de demande
MAEC Surfaciques	Systemes	A l'échelle de l'exploitation Engagement sur 5 ans	Chambre interdépartementale d'agriculture 25/90 et Fédération régionale de l'agriculture biologique	DDT	Télépac (avant le 15 mai)
	Localisées	A l'échelle de la parcelle Engagement sur 5 ans	Cf annexe 1		
MAEC forfaitaires « transition des pratiques », « transition bas carbone » Nouvelles MAEC apiculture (API) et protection des races menacées (PRM)		API = annuel PRM et transition = 5 ans	Région de Bourgogne Franche-Comté	Région de Bourgogne Franche-Comté	EuroPAC (à venir second semestre 2023)

Attention, le cumul de MAEC Région et de MAEC État n'est pas forcément possible (information à venir).

DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale

Si vous souhaitez contractualiser une MAEC surfacique cette année, votre premier interlocuteur doit être l'opérateur gérant le PAEC qui vous intéresse (voir liste en Annexe 1). La date limite pour demander une MAEC dans Télépac est le 15 mai.

Tel DDT :

03 39 59 55 43

N° vert 0800 221 371

Mèl : ddt-telepac@doubs.gouv.fr

DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale

Tél. : 03 39 59 56 49
Mél : ddt-ear@doubs.gouv.fr

Annexe 1 : Liste des PAEC et des MAEC associées concernant le Doubs - contacts des opérateurs, porteurs de PAEC.

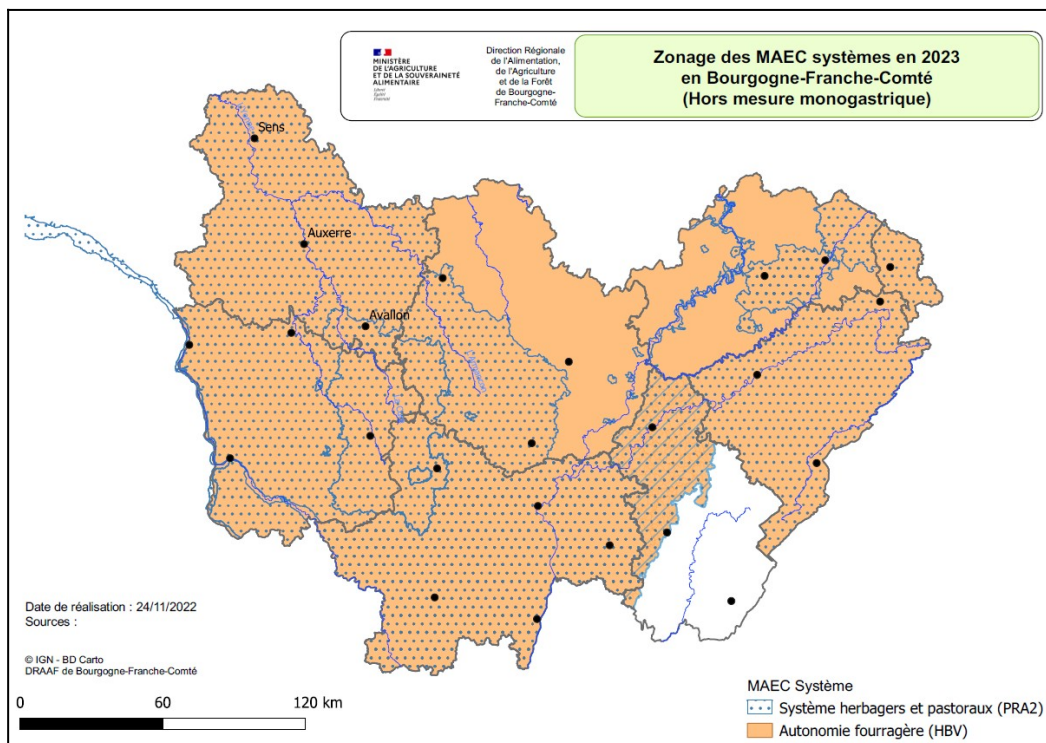
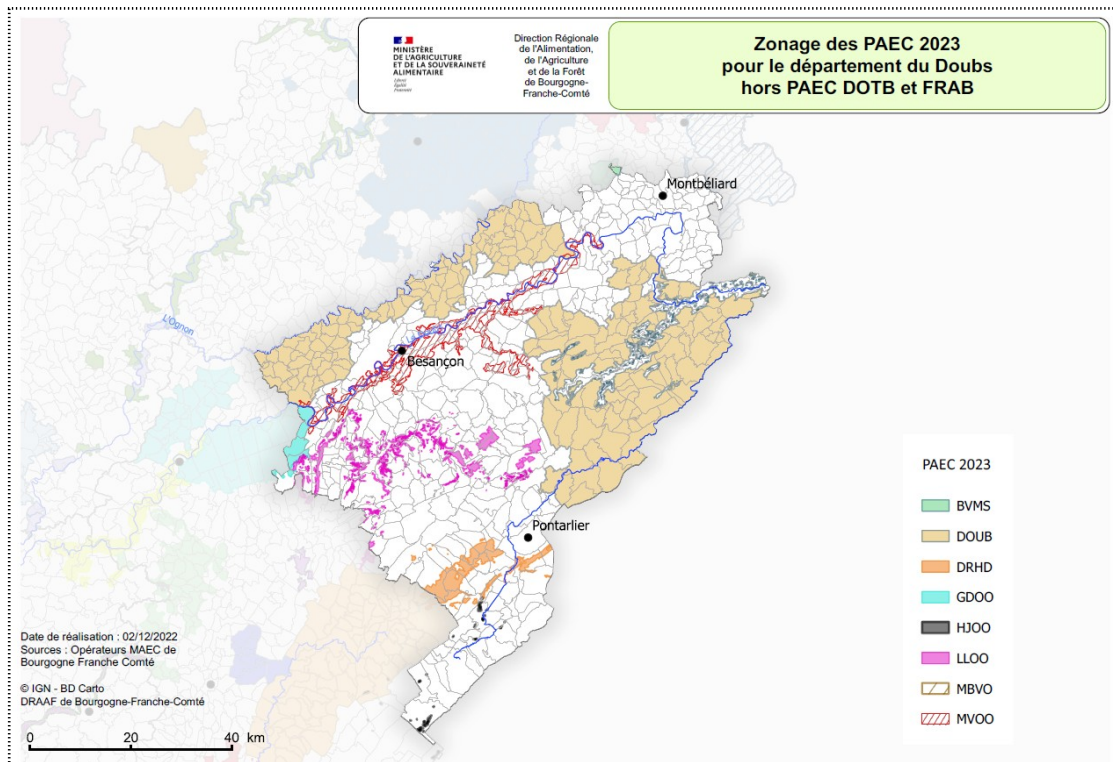
Code territoire Nom du territoire	Contact de l'opérateur	Code de la mesure	Nom complet de la mesure
BVMS Bassin versant du Marais de Saulnot	Mairie de Saulnot mairie.saulnot@wanadoo.fr et michel.delhon@haute-saone.chambagri.fr 03 84 77 14 65	CPRA	MAEC Biodiversité - Création de prairies
		ESP1	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		IAE1	MAEC Biodiversité - Ligneux
		MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
		OUV2	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage
		PRA1	MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales
DOUB PAEC DU DOUBS	Chambre Interdépartementale Doubs Territoire de Belfort Chambagri25@agridoubs.com et clecreux@agridoubs.com	MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
		PRA1	MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales
DRHD Site Natura 2000 « Vallée du Dugeon et du Haut-Doubs	EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue contact@eaudoubsloue.fr et c.barbaz@eaudoubsloue.fr 03 81 39 85 27	ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
		MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
		OUV2	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage
		PRA3	MAEC Biodiversité - Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage
GDOO Grand Dole	Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) info@grand-dole.fr et environnement@grand-dole.fr 03 70 58 40 09	CPRA	MAEC Biodiversité - Création de prairies
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
		OUV2	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage
		PRA1	MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales
HJOO Haut-Jura	Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura m.lemoine@parc-haut-jura.fr 03 84 34 12 41	ESP1	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 1
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
LLOO Territoire « Loue – Lison »	Epape Haut-Doubs Haute-Loue contact@eaudoubsloue.fr et e.cretin@eaudoubsloue.fr 03 81 57 21 55	ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
		MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
		MHU2	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage
		PRA1	MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
MBVO Vallée de l'Ognon	Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon accueil.smambvo@riviereognon.fr et aurelien.gesell@riviereognon.fr 03 81 55 41 55	CPRA	MAEC Biodiversité - Création de prairies
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		IAE1	MAEC Biodiversité - Ligneux
		MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
MVOO MOYENNE VALLEE DU DOUBS	EPTB Saône et Doubs info@eptb-saone-doubs.fr et morgane.bihan@eptb-saone-doubs.fr 03 81 87 00 02	CPRA	MAEC Biodiversité - Création de prairies
		ESP2	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 2
		ESP3	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 3
		ESP4	MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4
		IAE1	MAEC Biodiversité - Ligneux
		IAE2	MAEC Biodiversité - Mares
		MHU1	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides
		MHU2	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage
		PRA1	MAEC Biodiversité - Surfaces herbagères et pastorales
		DOTB PAEC DU DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT	Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs Territoire de Belfort Chambagri25@agridoubs.com et clecreux@agridoubs.com
HBV2	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2		
HBV3	MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3		
PRA2	MAEC Biodiversité - Systèmes herbagers et pastoraux		
MONO MAEC CLIMAT – BIEN-ETRE ANIMAL – ELEVAGE DE MONOGASTRIQUES	FRAB – BFC contact@frab-bfc.org et lola.jeanningros@biobourgogne.org 06 40 43 01 44	MONO	MAEC Climat - Bien-être animal - Elevages de monogastriques

RQ : Des opérateurs dont le siège est situé hors du département proposent des mesures pour les agriculteurs du Doubs ayant des surfaces dans leurs territoires.

DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale

Tél. : 03 39 59 56 49
Mél : ddt-ear@doubs.gouv.fr

Annexe 2 : Carte des zonages des PAEC (mesures localisées) et MAEC systèmes



DDT DU DOUBS
Service Économie Agricole et Rurale

Tél. : 03 39 59 56 49
Mél : ddt-ear@doubs.gouv.fr